



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTRE DES ARMÉES

Paris, le 7 août 2025

L'économie de défense en Bourgogne-Franche-Comté

La loi de programmation militaire 2024-2030 engage la France entière.

En mobilisant les plus de **4 000 entreprises de la base industrielle et technologique de défense**, qui représentent près de **210 000 emplois**.

Mais aussi à travers la présence des **260 000 agents civils et militaires** du ministère et leurs familles dont la présence génère **200 000 emplois induits** dans les services et commerces de proximité.

Ancrés en région, la présence des Armées et des acteurs de la Défense irrigue l'économie locale.

Dans votre territoire, l'économie de défense, c'est :

- **3 672 emplois dans l'industrie de défense**
- **167 PME et ETI sous-traitantes de l'industrie de défense**
- **790 millions d'euros de paiements directs du ministère des Armées aux entreprises du territoire en 2025**
- **8 478 personnels du ministère des Armées, dont la présence avec leurs familles génère 5 610 emplois induits dans les services et commerces de proximité**
- **78,55 millions d'euros investis dans les infrastructures du ministère en 2025**
- **439 PME et ETI fournisseurs directs du ministère sur le territoire**

« Investir dans nos armées, c'est concret. Notre effort de défense est nécessaire pour garantir notre capacité à être libres. Il est aussi essentiel pour notre économie parce que notre modèle, souverain, garantit que la grande majorité du budget de nos armées est réinjecté dans notre économie nationale. » - Sébastien Lecornu, ministre des Armées

Carte de l'économie de défense en Bourgogne-Franche-Comté

Fiches départementales de la LPM dans les territoires

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33